



28 octobre 2014

## **LETTRE OUVERTE**

### **A SES EXCELLENCES MESSIEURS LES CHEFS DE GOUVERNEMENTS AFRICAINS**

**Excellences Messieurs les Chefs de Gouvernement,**

Le document final de la Réunion plénière de haut niveau de 2010 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les OMD a demandé au Secrétaire général d'engager la réflexion sur un programme de développement post-2015 qui succédera aux OMD après 2015. En ce sens, deux processus majeurs ont été mis en place.

Le processus post OMD, dans le cadre duquel le Secrétaire Général Ban Ki-moon a mis en place un certain nombre d'organes dont le Groupe de Personnalités de Haut Niveau (GPHN) qui a publié le 31 mai 2013 un rapport intitulé : « [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#) ». Le rapport propose un programme universel pour l'après 2015 basé sur cinq grandes orientations, 12 objectifs et 54 cibles afin de parvenir à un monde qui, à l'horizon 2030, sera plus juste, plus prospère, plus pacifique et plus équitable et où le développement est durable. Il prend en compte les conclusions des consultations nationales et thématiques et régionales. Les organisations de la société civile (OSC) et les organisations des droits des femmes dans leur ensemble considèrent le rapport du GPHN comme une importante première étape du processus d'élaboration du programme de développement pour l'après 2015 sur laquelle il faut continuer de travailler pour parvenir à un programme meilleur susceptible de provoquer des changements positifs pour l'avènement du Monde que nous voulons et dont nous avons besoin.

Parallèlement à ce processus post OMD, suivant les recommandations du document final de la Conférence Rio + 20 sur le développement durable, un Groupe de Travail Ouvert (GTO) sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) a été mis en place par l'Assemblée Générale des Nations Unies afin de travailler sur une proposition d'ODD. A travers un processus intergouvernemental inclusif et transparent, le GTO a élaboré et publié le 19 juillet 2014 une proposition de 17 ODD qui ont été adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU) le 10 septembre 2014 par la résolution A/RES/68/309. L'AGNU a en outre décidé que la proposition du GTO sur les ODD servira de base principale aux fins de l'insertion des objectifs de développement durable dans le programme de développement pour l'après-2015, tout en reconnaissant pleinement que d'autres contributions seront aussi envisagées, à l'occasion du processus intergouvernemental de négociation.

Il existe un large consensus que les deux processus fusionnent en un seul Programme de développement durable pour l'Après 2015.





### Excellences Messieurs les Chefs de Gouvernement,

Le ROFAP et ses organisations membres et partenaires ont participé à ces processus et saluent l'opportunité que les organisations de femmes et de la société civile ont eue pour contribuer à ces importants processus de prise de décision, qui façonneront le nouveau cadre du développement mondial et de la coopération internationale au cours des 15 prochaines années où se jouera le destin de l'humanité entière et de notre environnement.

Le ROFAP et ses organisations membres et partenaires :

- **félicitent** les Etats membres pour les avancées enregistrées par rapport aux droits des femmes et l'égalité des sexes lors de ces processus complexes de négociations ;
- **saluent** le travail du GPHN et leurs propositions d'éradication de la pauvreté et de toutes les formes d'inégalités pour l'avènement d'un monde plus égalitaire, paisible et juste ;
- **se réjouissent** que le rapport du GPHN inclue un objectif autonome et étendu sur l'égalité de genre, le positionne à la deuxième place et propose qu'elle soit transversale pour l'ensemble du nouveau cadre de développement ;
- **applaudissent** la reconnaissance dans le rapport de l'important rôle des organisations de la société civile dans la conception, la concrétisation, et le suivi du programme de développement pour l'après 2015 ;
- **saluent** l'objectif autonome 5 des ODD : « Assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles », parce qu'il est mieux formulé et ses cibles sont plus progressistes que celles du GPHN
- **saluent** également le fait que plusieurs autres objectifs incluent des cibles sur les droits des femmes et l'égalité des sexes, y compris :
  - l'accès égal à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie,
  - l'accès égal au travail décent et au paiement égal pour un travail d'égale valeur
  - l'objectif autonome sur les inégalités au sein et entre les pays
  - l'objectif sur les sociétés paisibles et inclusives
  - l'objectif sur les moyens de mise en œuvre
  - l'objectif autonome sur les écosystèmes, les océans, la consommation et la production durable
- **apprécient** particulièrement le fait que les ODD visent à éradiquer de manière substantielle la pauvreté et la faim, à assurer une vie en bonne santé, l'accès universel à l'eau et à l'assainissement pour toutes les personnes.

### Excellences Messieurs les Chefs de Gouvernement,

La 69<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies tenue en septembre 2014 à New York, lance le processus de discussions et de négociations inter-Etats qui aboutiront à l'adoption du nouveau Programme et cadre de développement pour l'après 2015.



Le ROFAF et ses organisations membres et partenaires exhortent les gouvernements africains à réaffirmer leur engagement au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes, tel qu'énoncé dans l'Article 4 (1) de l'Acte constitutif de l'Union africaine ainsi qu'aux autres engagements, principes, objectifs et actions existants spécifiés dans les divers instruments régionaux, continentaux et internationaux sur les droits humains et des femmes, notamment la Plate-forme d'action africaine (1994), la Plate-forme d'action de Beijing (1995), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), le Plan d'action africain pour l'accélération de la mise en œuvre des Plates-formes d'action de Dakar et de Beijing pour la promotion de la femme (1999); la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité (2000) ; le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique (2003) ; et la Déclaration Solennelle pour l'Egalité de Genre en Afrique (2004).

### **Excellences Messieurs les Chefs de Gouvernement,**

Lors des négociations officielles, le ROFAF et ses organisations membres et partenaires vous demandent d'assurer la pleine participation et un véritable engagement de toutes les parties prenantes et de:

- **Rejeter** toute renégociation des Objectifs de Développement Durables proposés par le Groupe de Travail Ouvert (GTO) et adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 Septembre 2014, tout comme le recommande le [Groupe des 77](#) (dont font partie tous les pays africains francophones) dans sa lettre au Président de l'Assemblée Générale, puisque ces ODD sont le résultat de discussions approfondies entre les Etats membres et les Groupes Majeurs des organisations de la société civile et des droits des femmes de Mars 2013 à Juillet 2014 ;
- **S'assurer** que toutes les cibles du nouveau Programme soient basées sur les droits humains, ce qui n'est pas actuellement le cas. Les ODD actuels ne visent pas entièrement à protéger et à réaliser les droits humains pour toutes et tous, un fondamental qui devrait être au centre de tout programme de développement socialement juste, écologiquement durable et sensible au genre;
- **S'assurer** que le nouveau Programme inclut des cibles relatives à la réduction et la redistribution du poids du travail domestique et de soins non rémunérés sur les femmes, la reconnaissance de la contribution et des droits des femmes agricultrices, pêcheuses, fumeuses de poissons et autochtones, ainsi qu'à la gestion durable des ressources naturelles ;
- **S'assurer** que le nouveau Programme inclut des cibles plus spécifiques sur :
  - la pleine participation des femmes au maintien et à la consolidation de la paix, à la gestion des conflits et à la reconstruction,
  - la protection des femmes défenseures des droits humains travaillant dans les zones en conflits et
  - la protection des populations vulnérables affectées par les crises et les conflits y compris les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les réfugié-e-s et les personnes déplacées internes ;



- **S'assurer** que le nouveau Programme inclut des cibles plus spécifiques sur la pleine participation des femmes y compris celles des communautés rurales à la prise de décision en ce qui concerne les objectifs sur le changement climatique et les écosystèmes, les océans, la gestion de l'eau et de l'énergie ;
- **S'assurer** de la mise en place au niveau de chaque pays de mécanismes favorisant la reddition de compte et une forte participation des organisations de femmes et de la société civile ;
- **S'assurer** de la mise en place au niveau de chaque pays de mécanismes favorisant l'accès des organisations de femmes et de la société civile aux financements qui seront débloqués pour la mise en œuvre du nouveau Programme ;
- **Insister** pour que le nouveau Programme dans sa version finale contienne au moins des indicateurs mondiaux et régionaux pour permettre le suivi de sa mise en œuvre et faciliter le travail de reddition de compte.

Nous demandons que l'intégralité du nouveau Programme soit mise en œuvre dans une perspective de genre.

Nous en appelons à une vaste campagne de sensibilisation dans chaque pays pour informer et mobiliser tous les citoyens sur le Programme de développement pour l'après-2015 et nous vous exprimons toute notre disponibilité et engagement à y participer.

**Elaborée par les membres des Groupes de Suivi et de Plaidoyer sur l'Après 2015 mis en place à l'issue des Journées d'Information du ROFAF sur « Le Genre dans le Programme de développement pour l'Après 2015 » au Togo, au Mali, et en République Démocratique du Congo.**



### Annexe : Liste des organisations signataires

1. Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAP), Initiatrice des Journées, Chargé de la coordination du GSPA2015 Togo et de la supervision des GSPA2015
2. Action Concertée pour un Développement Intégré (ACDI), RDC
3. Alerte Congolaise pour l'Environnement et le Droits de l'Homme (ACEDH), RDC
4. Action pour le Développement Intégral de la Femme (ADIFE-ONG), RDC
5. Actions d'Aide aux Femmes Défavorisées (ACAFED/ Bukavu), RDC
6. Appui aux Femmes et aux Enfants (AFE), Togo
7. Aide à la Mère et à l'Enfance Malheureuse (AMEM), Bénin
8. ALAFIA, membre du GSPA2015 Togo
9. Association des Mères d'Elèves (AME), membre du GSPA2015 Mali
10. ASPROFEM, Togo
11. Association "La Brique" (ALB), Togo
12. Association Credo-Action (CA), Togo
13. Association d'aide à l'enfance, à la femme et aux personnes vulnérables (CHARI-Congo)
14. Association de Femmes Au Secours de Veuves et Enfants Orphelins (AFESVEO), RDC
15. Association des Volontaires pour la Promotion des Jeunes (AV-Jeunes), Togo
16. Association Féminine de Lutte contre les Maladies Chroniques (FELUMAC), Togo
17. Association Femmes et Environnement (AFE), membre du GSPA2015 Togo
18. Association Internationale pour le Développement et l'Humanisme (AIDH)
19. Association Nigérienne des Educateurs pour le Développement (ONG ANED), Niger
20. Association pour la Promotion et le Développement Harmonieux de la Femme et de l'Enfant (PRODHAFE), Cameroun
21. Aube Nouvelle pour la Femme et le Développement (ANFD), RDC
22. Cause Rurale (CR), RDC
23. Centre Féminin de Formation et d'Information pour le développement (CEFIDE)
24. CERACA-ONG, Bénin
25. Coalition des Femmes pour la Paix et le Développement (CFPD), RDC
26. Collectif des Femmes du Mali (COFEM), Partenaire local du ROFAP au Mali, Chargé de la coordination du GSPA2015 Mali
27. Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC Togo)
28. CONGO MEN'S, RDC
29. Conseil Consultatif des Femmes du Togo (CCOFT), membre du GSPA2015 Togo
30. Conseil Provincial de la jeunesse du Nord-Kivu (CPJ/NK), RDC
31. Encadrement des Femmes Indigènes et des Ménages vulnérables (EFIM), RDC
32. Espoir Enfant Déshérité (2ED), Togo
33. Femme Paix et Justice (FPJ), RDC
34. Femme Termitière (FT)
35. Femmes Initiatives et Actions pour un Développement Intégral (FIADI), Togo
36. Femmes Leaders pour le Développement des Communautés à la base (FELEADEC), Togo
37. Fondation Maman Cadhy (FOMACA), RDC



38. GATIGI MUSO, membre du GSPA2015 Mali
39. Genre en Action, France
40. Groupe de réflexion et d'action Femmes, Démocratie et Développement (GF2D), membre du GSPA2015 Togo
41. Groupe Lutter King, RDC
42. Horizon Développement (HD), Togo
43. La Part du Colibri, Togo
44. L'Association Nigérienne des Educateurs pour le Développement (ONG ANED), Niger
45. Ligue pour la Solidarité Congolaise (LSC), RDC
46. Ligue pour le Droit de la Femme Congolaise (LDFC), RDC
47. MEN'S NGEG, RDC
48. No Violence Education Programme (NET), RDC
49. Partenaires Contre la Pauvreté (PACOPA), RDC
50. Protection Enfants Sida (PES), RDC
51. Rescue And Hope (RAH-ONG), Bénin
52. Réseau des associations et groupements des femmes handicapées du Tchad (RAGFHT), Tchad
53. Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP-Togo), membre du GSPA2015 Togo
54. Réseau des Femmes Musulmanes d'Afrique (REFMA-Togo), membre du GSPA2015 Togo
55. Réseau des ONG et Associations de Femmes contre la Féminisation du VIH/Sida au Bénin (ROAFEM VIH/Sida-Bénin), Bénin
56. Réseau Femmes et Développement des Savanes (REFED/S), Togo
57. Réseau Genre et Droits de la Femme (GEDROFE), Partenaire local du ROFAP en RDC, Chargé de la coordination du GSPA2015 RDC
58. Réseau International des Femmes de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires, (RIF-AMARC Togo), membre du GSPA2015 Togo
59. Réseau Musonet Mali
60. Réseau pour le Développement la Promotion et la Protection (REPDEPP), membre du GSPA2015 Mali
61. Sauvons le Bassin du Congo (SABACO), RDC
62. Si Jeunesse Savait (SJS), RDC
63. Solidarité des Femmes Burundaises pour la Lutte contre le Sida et le Paludisme au Burundi (SFBLSP\_BURUNDI), Burundi
64. Synergie des Femmes pour la Paix et la Réconciliation des peuples des grands lacs d'Afrique (SPR), RDC
65. Union Chrétienne des Jeunes Gens (UCJG/YMCA-Togo), membre du GSPA2015 Togo
66. Volontaires en Action pour la Santé et l'Epanouissement (VASE), Togo
67. Wamama Wa Jamaa (WWJ), RDC
68. Wambuti Simameni (WASI), RDC
69. West Africa Network For Peace Building (WANEP-Togo), Togo
70. Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté (WILPF/NK), RDC
71. Centre d'études sur la Justice et la Résolution 1325 (CJR1325), RDC
72. Initiative Féminine pour le Développement, Togo



73. Génération Femme du troisième Millénaire (GFM3), Côte d'Ivoire
74. Alliance Féminine pour le Développement (ALFED), RDC
75. Association des Femmes pour l'Epanouissement des Enfants (ASFEEN), Togo
76. Cadre de Développement Communautaire du Congo (CADECCO), RDC
77. Femmes dans le Monde du Social (FMS), RDC
78. Assemblée Chrétienne au Congo (ACC), RDC
79. Association pour le Bien-Etre du Congo (ABEC), RDC
80. Centre Récupération des Armes et Protection (CERAP), RDC
81. Women International League for Peace and Freedom (WILPF), RDC
82. Young Women Catholic Association (YWCA), RDC
83. Forum pour les droits des jeunes et enfants au Congo (FODJEC), RDC
84. Réseau des 2 Congo (R2CONGO), RDC
85. Association d'Appui au Développement (2AD), Sénégal
86. Forum de la femme ménagère (FORFEM), RDC
87. Homme Intégral, RDC
88. Les Anges du Ciel, RDC